



Commission Sportive

Le Rheu, le 20 septembre 2023

Mesdames et Messieurs les correspondants de club

Compte tenu du non-réengagement de quelques équipes dans le championnat régional, nous avons commencé par repêcher les 3 équipes de R3, classées 7^{èmes} lors de la 2^{ème} phase de la saison dernière, qui devaient descendre afin de compléter les poules de la 1^{ère} phase. Une d'entre elles n'a pas accepté le repêchage. Nous avons ensuite repêché les équipes classées 3^{èmes} de PR ; mais, là aussi, une d'entre elles a refusé et, dans un premier temps, nous avons une poule incomplète en R3.

Comme cela avait été décidé en CSR, nous n'avons pas essayé de repêcher une équipe classée 4^{ème} de PR. Suite aux interrogations d'un club finistérien, je voudrais préciser que, quand je parle de 3^{ème} de PR, il s'agit du 3^{ème} de la poule de PR pour le comité 22, mais du meilleur 2^{ème} des 2 poules de PR pour les 3 autres comités.

Hélas, une nouvelle équipe de R3 s'est retirée avant le début du championnat et nous nous retrouvons donc avec 2 poules incomplètes en R3 pour la 1^{ère} phase.

Nous essaierons de les compléter pour la 2^{ème} phase ; mais, comme vous pourrez le voir sur la simulation jointe, il faudra sûrement faire monter des 3^{èmes} de PR pour y arriver.

Je voudrais maintenant vous faire part d'un changement dans le règlement du championnat national par équipes. Ce changement s'applique, bien entendu, au championnat régional.

Comme annoncé la saison dernière, il n'y aura le droit qu'à 1 joueur en double appartenance (licencié en France et à l'étranger) par équipe.

D'autre part, je vous rappelle que la saisie du détail des manches sur SPID est obligatoire.

L'utilisation de GIRPE n'est pas obligatoire pour la 1^{ère} phase ; mais, si cela est voté par le conseil de ligue du 29 septembre prochain, elle le deviendra pour la 2^{ème} phase. Vous serez tenu au courant en temps utile.

Je vous remercie de lire avec attention toutes les pièces jointes à ce communiqué.

Je vous souhaite une bonne saison 2023-2024.

Le président de la commission sportive régionale

Michel KERISIT